

Comité exécutif du 30 novembre 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay par téléconférence, le 30 novembre 2020.

PRÉSENTS PAR
VIDÉOCONFÉRENCE:

Mme Josée Néron, Mairesse, M. Marc Bouchard vice-président et MM. Raynald Simard, Carl Dufour et Jean-Marc Crevier, conseillers.

ÉGALEMENT
PRÉSENTS :

M. Luc Desbiens, directeur de cabinet, Mme Nadia Bergeron, attachée politique, M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 14 h 30, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 **INSTALLATION D'UN ABRI TEMPORAIRE SUR LE TARMAC DE LA PARTIE CIVILE DE L'AÉROPORT SAGUENAY-BAGOTVILLE**

VS-CE-2020-938

CONSIDÉRANT la demande de TOP ACES qui souhaite construire un hangar temporaire à l'extrémité sud du tarmac de l'aéroport Saguenay-Bagotville ;

CONSIDÉRANT que la Ville est locataire du tarmac aux termes d'un bail intervenu avec Sa Majesté la Reine chef du Canada en date du 6 juillet 2010 ;

CONSIDÉRANT que la Ville doit transmettre cette demande pour autorisation au propriétaire-locateur puisque toute modification, construction ou ajout sur la parcelle louée doit faire l'objet d'un consentement préalable écrit du locateur ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay transmette au commandant de la Base des Forces canadiennes de Bagotville la demande de TOP ACES du 27 novembre dernier conformément aux dispositions du bail entre la Ville et la Défense nationale.

Adopté à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 14h45.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sg